



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL**

Conseil du **27 avril 2018**

Délibération n° 2018-2709

commission principale : déplacements et voirie

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : Mions

objet : Requalification de l'avenue des Tilleuls - Approbation du programme - Individualisation complémentaire d'autorisation de programme - Demande de subvention auprès de l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée et Corse

service : Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la maîtrise d'ouvrage urbaine - espaces publics infrastructures

**Rapporteur** : Monsieur le Président Kimelfeld

**Président** : Monsieur David Kimelfeld

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : mardi 10 avril 2018

Secrétaire élu : Madame Sarah Peillon

Affiché le : mercredi 2 mai 2018

Présents : MM. Kimelfeld, Grivel, Mme Bouzerda, MM. Bret, Brumm, Da Passano, Mme Picot, MM. Le Faou, Abadie, Crimier, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Mmes Geoffroy, Laurent, Gandolfi, M. Barral, Mme Frier, M. Claisse, Mme Vessiller, MM. George, Kabalo, Képénékian, Mme Frier, MM. Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Glatard, MM. Longueval, Pouzol, Barge, Eymard, Mme Rabatel, MM. Bernard, Pillon, Mmes Panassier, Baume, MM. Calvel, Sellès, Suchet, Veron, Hémon, Mme Belaziz, MM. Jacquet, Chabrier, Mmes Peillon, Jannot, MM. Vesco, Artigny, Mme Balas, M. Barret, Mme Basdereff, MM. Berthilier, Blache, Blachier, Boudot, Bousson, Bravo, Broliquier, Mme Brugnera, M. Buffet, Mme Burricand, MM. Butin, Cachard, Casola, Charmot, Mme Cochet, M. Cochet, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mme de Lavernée, MM. Denis, Dercamp, Devinaz, Diamantidis, Mmes El Faloussi, Fautra, MM. Fenech, Forissier, Fromain, Mmes Gailliout, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Geourjon, Germain, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Giraud, MM. Gomez, Gouverneyre, Guillard, Guimet, Hamelin, Havard, Mme Hobert, M. Huguet, Mme lehl, MM. Jeandin, Lavache, Mme Le Franc, M. Lebuhotel, Mmes Lecerf, Leclerc, MM. Llung, Martin, Mmes Maurice, Millet, MM. Millet, Moretton, Morage, Mme Nachury, M. Odo, Mme Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Piantoni, Picard, M. Piegay, Mmes Pietka, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnet, Mme Reveyrand, MM. Roustan, Rudigoz, Mme Runel, M. Sannino, Mme Sarselli, MM. Sécheresse, Sturla, Mme Tifra, M. Uhrlich, Mme Varenne, MM. Vergiat, Vial, Vincendet, Mme Vullien.

Absents excusés : MM. Philip (pouvoir à M. Coulon), Galliano, Mmes Cardona (pouvoir à M. Vergiat), Poulain (pouvoir à M. Germain), Ait-Maten (pouvoir à M. Gomez), Berra (pouvoir à Mme Nachury), M. Boumertit (pouvoir à Mme Burricand), Mme Burillon (pouvoir à M. Crimier), MM. Cohen (pouvoir à M. Barret), Collomb (pouvoir à M. Kimelfeld), Compan (pouvoir à Mme Balas), Mme de Malliard (pouvoir à Mme Corsale), MM. Gachet, Genin (pouvoir à Mme Pietka), Mmes Guillemot (pouvoir à M. Longueval), Michonneau (pouvoir à Mme Piantoni), M. Passi, Mme Servien (pouvoir à Mme Bouzerda), M. Vaganay (pouvoir à Mme Millet).

Absents non excusés : M. Aggoun, Mme Beautemps.

**Conseil du 27 avril 2018****Délibération n° 2018-2709**

commission principale : déplacements et voirie

commune (s) : Mions

objet : **Requalification de l'avenue des Tilleuls - Approbation du programme - Individualisation complémentaire d'autorisation de programme - Demande de subvention auprès de l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée et Corse**

service : Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la maîtrise d'ouvrage urbaine - espaces publics infrastructures

**Le Conseil,**

Vu le rapport du 5 avril 2018, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

L'opération de requalification de l'avenue des Tilleuls à Mions fait partie de la programmation pluriannuelle des investissements (PPI) 2015-2020 votée au Conseil métropolitain du 6 juillet 2015.

**I - Contexte du projet et situation géographique**

L'avenue des Tilleuls, située à Mions, est un axe de 645 m de long, au nord du centre-ville. Elle relie la rue Albert Ferrus à la rue Buzy, d'Est en Ouest, et permet la desserte du collège Martin Luther King et du stade des Tilleuls. L'avenue tient son nom du double alignement de tilleuls qui la borde sur tout son long. L'allée des Tilleuls quant à elle est un axe de desserte de 150 mètres de long qui donne accès à un gymnase, au collège et à des lotissements.

Cet axe n'a jamais connu de requalification notable et ses aménagements sont aujourd'hui vieillissants. Principalement dédié au trafic automobile (moyenne de 5 800 véhicules/jour), les piétons et les cyclistes sont relégués à l'arrière-plan, malgré la présence d'un collège qui induit pourtant la nécessité de liaisons modes doux.

Suite à la livraison de nombreux programmes immobiliers, l'avenue a connu une fréquentation et une augmentation importante de ces usages depuis ces dix dernières années.

L'avenue des Tilleuls représente aujourd'hui un enjeu important puisqu'elle va devoir accompagner la restructuration à la fois du collège (à venir) et du stade (en cours), jouant ainsi un rôle dans l'adressage et la mise en valeur de ces équipements ainsi que dans les parcours quotidiens des usagers et collégiens.

Les problématiques rencontrées sur ce secteur sont :

- le partage déséquilibré entre les différents usagers : cheminements piétons discontinus, absence d'aménagements cyclables, stationnements non matérialisés, etc.,
- des aménagements d'espaces publics vieillissants et des alignements d'arbres à l'état phytosanitaire jugé mauvais,
- la nécessité d'accompagner la restructuration des équipements publics présents sur l'avenue des Tilleuls,
- l'aspect sécuritaire lié aux vitesses pratiquées aux abords d'équipements publics recevant des enfants,
- une canalisation d'eau potable vieillissante qui présente des fuites.

## II - Programme et enveloppe prévisionnelle des travaux

Le projet d'aménagement de l'avenue des Tilleuls doit permettre de répondre aux enjeux du secteur, soit :

- favoriser les liaisons modes actifs sur tout le linéaire de l'avenue et raccorder celle-ci au centre-ville,
- affirmer le caractère de seuil de deux équipements publics majeurs, collège et stade,
- apaiser la rue et améliorer le cadre de vie.

Pour répondre à ces objectifs, le projet prévoit :

- la requalification complète de la rue de façade à façade avec une adaptation de son gabarit pour marquer son caractère de desserte et maîtriser les vitesses de circulation. Un renouvellement partiel des alignements d'arbres sera également conduit,
- le partage de l'espace de la rue de manière équilibré entre les usagers avec la création de cheminement continus et sécurisés pour les piétons et des aménagements cyclables,
- une offre de stationnement au droit des équipements qui permettront de répondre aux besoins des équipements.

Le remplacement de la canalisation d'eau potable sur l'ensemble de l'avenue des Tilleuls et la recherche de systèmes alternatifs pour collecter, stocker voir infiltrer les eaux pluviales.

Parallèlement, la Commune va procéder au renouvellement de l'éclairage public et à la création de réseau de vidéosurveillance au droit des équipements publics.

L'enveloppe prévisionnelle des travaux correspondante à ce programme est de 1 784 000 € TTC et 450 000 € HT pour le renouvellement de la canalisation d'eau potable.

Ces travaux sont susceptibles de faire l'objet d'une subvention de la part de l'agence de l'eau Rhône-Méditerranée et Corse. Cela nécessite le dépôt d'un dossier de demande de participation.

## III - Individualisation d'autorisation de programme et calendrier

Le coût total de l'opération est évalué à 2 140 000 € TTC à la charge du budget principal et de 450 000 € HT au budget annexe des Eaux.

Afin de financer les études préalables du projet sur 2017, l'opération a fait l'objet de versement de crédits (82 275,80 € TTC) depuis l'autorisation de programme études.

Il est donc proposé d'individualiser une autorisation de programme complémentaire d'un montant de 2 057 724 € TTC à la charge du budget principal pour le projet de requalification de l'avenue et de l'allée des Tilleuls à Mions.

Les travaux de voirie auront lieu à l'issue des travaux d'assainissement sur les secteurs Meurières et Etachères, soit à partir de mi-2019, l'avenue des Tilleuls servant de voie de déviation pendant ces travaux ;

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission déplacements et voirie ;

### DELIBERE

#### 1° - Approuve :

- a) - le programme et l'enveloppe financière prévisionnelle des travaux,
- b) - la poursuite du projet visant la requalification de l'avenue des Tilleuls à Mions.

#### 2° - Autorise monsieur le Président à :

a) - solliciter auprès de l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée et Corse les subventions pour les actions et travaux à mener dans le cadre de ce projet,

b) - accomplir toutes les démarches et signer tous documents nécessaires auxdites demandes et à leur régularisation.

**3° - Décide** l'individualisation complémentaire de l'autorisation de programme globale P09 - Création, aménagement et entretien de voirie n° OP0905399 pour un montant de 2 057 724,20 € TTC en dépenses, répartis selon l'échéancier prévisionnel suivant :

- à la charge du budget principal :

- . 122 998 € TTC en 2018,
- . 644 226 € TTC en 2019,
- . 1 290 500,20 € TTC en 2020,

- 450 000 € HT à la charge du budget annexe des Eaux, en 2019.

Le montant total de l'autorisation de programme (AP) individualisée est donc porté à 2 140 000 € TTC en dépenses à la charge du budget principal compte tenu de l'AP études déjà mise en place pour un montant de 82 275,80 € TTC et à 450 000 € HT à la charge du budget annexe des eaux.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme.

**Reçu au contrôle de légalité le : 2 mai 2018.**